

# Message de M. le Ministre de la Culture et de la Communication au congrès de l'Association des Bibliothécaires Français.

**E**n adressant ce message au Congrès de l'Association des bibliothécaires français, j'ai bien présent à l'esprit qu'il s'agit là du plus important rassemblement annuel de votre profession, et qu'une grande partie des forces vives de celle-ci y sont représentées.

Je ne pouvais donc trouver une meilleure occasion, ni avoir affaire à un auditoire plus qualifié, pour affirmer à nouveau avec force le grand attachement personnel que je porte au livre, ce que j'ai déjà exprimé en plusieurs circonstances publiques depuis mon entrée au Gouvernement.

Vous êtes à mes yeux, Mmes et MM. les bibliothécaires des acteurs essentiels de cette diffusion et de cette promotion du livre ; et non seulement du livre dans sa forme et dans son contenu traditionnels, mais aussi dans ses variations et développements les plus contemporains. Car c'est désormais l'ensemble des supports imprimés, graphiques, sonores, audiovisuels, informatique... qui sont offerts au public dans vos établissements, dont la bibliothèque-médiathèque de Nantes, la ville qui vous accueille ces jours-ci, est un des exemples les plus récents et les plus remarquables.

Cet essor, cette mutation spectaculaire des bibliothèques publiques sont un phénomène culturel de première importance, qui permet à notre pays de se rapprocher à grands pas du niveau atteint dans ce domaine par les autres grandes nations industrialisées.

Je me plais à souligner que c'est par un grand effort national qu'un tel résultat a pu être obtenu, Etat et collectivités territoriales ayant mis en commun leur volonté et leurs moyens d'action. Vous avez précisément choisi de réfléchir sur vos relations

nouvelles avec les pouvoirs publics et privés dont vous relevez. S'agissant du rôle de l'Etat, je tiens à vous assurer que celui-ci entend respecter l'entière autonomie et l'entière liberté des universités, des collectivités locales et des employeurs privés qui administrent les bibliothèques.

En revanche, vous le trouverez toujours à vos côtés comme partenaire et comme conseiller, et je souhaite donc, en liaison avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, pouvoir maintenir et renforcer les moyens de coopération inter-bibliothèques et les outils techniques permettant à mes services de jouer auprès de vous ce rôle avec efficacité et compétence. Je ne verrais également que des avantages à ce que soient définis les grands principes généraux de la diffusion des livres et des documents par les bibliothèques, au public de tous âges et de toutes catégories, principes sur lesquels un large accord national pourrait se réaliser. Toute proposition de votre association sur ce sujet sera examinée avec attention par mon Cabinet et par la Direction du livre et de la lecture.

Lieux privilégiés de la communication sociale, les bibliothèques sont aussi les conservatoires d'un patrimoine inestimable, et je rappelle que l'action dans ce domaine est une des priorités de mon Ministère.

Mmes et MM. (les bibliothécaires), vous êtes une profession jeune, dynamique et ouverte à tous les renouvellements, comme en témoignent les thèmes de votre congrès, au cours duquel, et je l'ai noté avec intérêt, vous vous apprêtez également à remettre en question vos méthodes et l'organisation de votre travail. Je souhaite le plein succès à vos journées, et j'entretiens la plus grande confiance dans votre capacité à aborder l'avenir.